



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 010 /AONO/C-REY-BOUBA/CIPM/2022 DU 24 JAN 2022 POUR LES  
TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU  
POTABLE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY,  
REGION DU NORD.  
(En procédure d'urgence)

**1. Objet de l'Avis d'Appel d'Offres**

Dans le cadre de la convention de financement FEICOM/Commune de REY-BOUBA, le Maire de la Commune de REY-BOUBA lance pour le compte de la Commune de REY-BOUBA un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de renforcement du réseau d'Approvisionnement en Eau Potable de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

**2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installations de chantier et travaux préparatoires ;
- Réhabilitation du forage existant ;
- Fourniture et pose d'exhaute du forage;
- Construction des bornes fontaines ;
- Alimentation des pompes en énergie solaire ;
- Construction d'un réservoir en béton armé de 10 m3 ;
- Périmètre de sécurisation du forage et panneaux solaires ;
- Eléments de refoulement, de distribution et accessoires.

**3. Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de trois (03) mois.

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appels d'Offres consistent en un seul lot.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17 191 807 (dix-sept millions cent quatre-vingt-onze mille huit cent sept) FCFA TTC.

**6. Participation et origine**

Ouverture à toutes entreprises de droit Camerounais

**7. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM/Commune de REY-BOUBA, Exercices 2022 et suivants.

**8. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : 343 836 (trois cent quarante-trois mille huit cent trente-six) FCFA, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et non jugé défaillant par le FEICOM et dont la liste figure dans la pièce 12 de ce DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de REY-BOUBA dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la commune de REY-BOUBA dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) FCFA payable à la Recette municipale de la Commune de REY-BOUBA.

#### 11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de REY-BOUBA au plus tard le 14 FEV 2023 à 14 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° <u>010</u> /AONO/C-REY-BOUBA/CIPM/2022 DU <u>24 JAN 2023</u> POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (En procédure d'urgence)  "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
---

#### 11-Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et non jugé défaillant par le FEICOM et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de : 343 836 (trois cent quarante-trois mille huit cent trente-six) FCAF, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de présent Avis d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres et de la présente sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

#### 12-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 14 FEV 2023 à 15 heures dans la Mairie de la Commune de REY-BOUBA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **13-Critères d'évaluation (la grille d'évaluation est jointe en annexe)**

L'évaluation des offres se fera en un seul temps et en trois (03) étapes :

- 1<sup>re</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
  - 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres.
  - 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **Principaux critères éliminatoires :**

##### **13.1.1. Pièces administratives**

- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif.

##### **13.1.2 Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%), soit 36 oui sur 51 possibles.
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

##### **13.1.3 Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix
- Sous détail des prix incohérent

#### **Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 26 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 4 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) FCFA sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 ou sur 50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe)

#### 14-Références, prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

#### 15-Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de REY-BOUBA.

#### 18-Additif à l'Avis d'Appel d'Offres

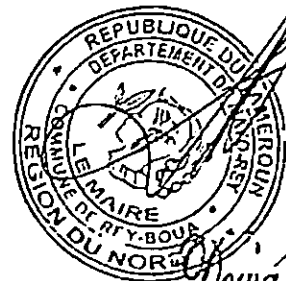
L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Avis d'Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

#### 19-Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

REY-BOUBA,  
le 24 JAN 2023

Le Maire,  
(Autorité contractante)



*Deiva Mohamun*

#### Ampliations:

- > FEICOM /NO ;
- > ARMP /NO ;
- > DDMAP/MR ;
- > PRESIDENT CIP/MRB ;
- > DDMINEE/MR ;
- > AFFICHAGE ;
- > ARCHIVES/CHRONO.